DYNAMIC MULTI FUND

Fiche mensuelle | Return Date: 3/31/2024

Données clés

Date de constitution	4/4/2022
ISIN	BE6333126934
Devise de référence	Euro
Valeur unitaire	26.86
Aanbevolen profiel	Dynamisch
Verzekeringsfonds	—

Données clés du fonds sous-jacent

Nom du fonds	Shelter UCITS Dyn Mlt Sust IA EUR Acc
Date de constitution	4/14/2022
Gestionnaire	ShelteR Investment Management (Luxembourg)
Région d'investissement	Global
Notation Morningstar	—
EU SFDR Fund type (Article 8 or Article 9)	Article 8
Volatilité	7.79

C'est sur le fonds sous-jacent qu'a été calculée la volatilité indiquée, sur une période de 5 ans ou depuis le lancement du fonds sous-jacent.

Indicateur de risque et de rendement

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

1 2 **3** 4 5 6 7

L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS, en fonction des fluctuations de valeur enregistrées au cours des cinq dernières années (ou en fonction des données du fonds sous-jacent si le fonds existe depuis moins de cinq ans).

Autres risques qui ne sont pas suffisamment représentés dans l'indicateur de risque et de rendement :

- Le risque de change provient du fait que les placements du fonds sous-jacent peuvent être exécutés tant en euros qu'en devises étrangères....

Top Holdings du fonds sous-jacent

Portfolio Date: 3/31/2024

	Position Market Value	Portfolio Weighting %
iShares MSCI USA ESG Enh ETF USD Acc	1.25	16.08
M&G Sust Eurp Crdt Invmt WI EUR Acc	0.87	11.15
iShares MSCI World ESG Enh ETF USD Acc	0.85	10.95
iShares MSCI USA SRI ETF USD Acc	0.82	10.57
Xtrackers MSCI ACWorld ESGScr ETF 1C	0.53	6.88
iShares MSCI EM ESG Enhanced ETF USD Acc	0.43	5.59
Fidelity Euro Bond Y-Acc-EUR	0.36	4.68
Pictet-Short-Term Money Market EUR I	0.36	4.63
T. Rowe Price Euro Corp Bd I EUR	0.36	4.61
iShares MSCI Japan ESG Enh ETF USD Acc	0.35	4.45

Politique de placement

L'objectif du fonds sous-jacent (ci-après le «compartiment») est d'offrir aux investisseurs une plus-value à long terme en investissant principalement dans des organismes de placement collectif, tant des fonds gérés activement que des trackers indiciels passifs (ETF). Pour atteindre l'objectif du fonds, le compartiment investit dans des organismes de placement collectif qui investissent principalement dans des obligations (tant d'État que d'entreprises) et sur les marchés d'actions (y compris des holdings immobiliers). Le compartiment investit jusqu'à 70% (avec un maximum de 75%) dans des fonds d'actions et jusqu'à 20% dans des fonds qui suivent une stratégie absolute return.

Lors de la sélection des Investissements sous-jacents collectifs, le compartiment peut investir dans des trackers indiciels passifs, l'accent étant mis sur l'optimisation des coûts, ou dans des fonds gérés activement, l'accent étant mis sur une répartition (internationale) entre différents gestionnaires hautement qualifiés. Dynamic Multi Fund investit à 100% dans Dynamic Multi Sustainable Fund, géré par Shelter Investment Management (ISIN : LU2439543393).

La durabilité du compartiment
Le compartiment est classé en tant que Fonds Article 8+ en vertu de la Loi SFDR. Ce fonds favorise les caractéristiques environnementales et sociales avec un % minimum d'investissements durables. Le compartiment sélectionne des fonds qui tiennent compte de critères de durabilité et/ou ESG dans leur politique d'investissement, dans le cadre desquels le compartiment vise à investir au moins 75% du total de son actif dans des fonds sous-jacents qui, à leur tour, sont soumis à l'Article 8 ou 9°du Règlement SFDR. Un screening de durabilité est réalisé sur la base des données mises à disposition par Morningstar.

Rendements en % par année civile

YTD	2023
5.94	12.17

Rendements en %

YTD	1 an
5.94	17.64

VNI depuis la constitution

Les performances chiffrées de rendement et le graphique de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds de placement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.

DYNAMIC MULTI FUND

Fiche mensuelle | Return Date: 3/31/2024

Composition du fonds

Ce fonds investit dans un ou plusieurs OPC sous-jacents. L'allocation d'actifs de ces OPC est présentée pour chaque catégorie d'actifs.

Allocation d'actifs

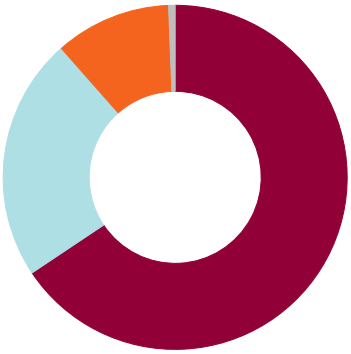

	%
Actions	65.6
Obligations	22.9
Liquidités	10.9
Placements alternatifs	0.6

Notation de crédit des obligations

	%
BBB	43.7
A	28.6
AAA	12.6
BB	8.2
Other	6.9

Répartition géographique des actions

	%
Amérique	59.8
Asie	19.4
Europe	20.8

Répartition sectorielle des actions

	%
Technologie	24.4
Finances	14.6
Soins de santé	12.2
Services à la consommation	11.5
Industrie	10.7
Other	26.6

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. P&V ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion disponible gratuitement sur simple demande auprès de P&V.

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser :

- en premier lieu : au service Gestion des plaintes de P&V, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@pv.be ;
- en deuxième instance, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as.

Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.

Glossaire

OPC : les organismes de placements collectifs, en abrégé OPC, comprennent : les sociétés d'investissement à capital variable (SICAV), les fonds communs de placement et les sociétés d'investissement à capital fixe (SICAF).

Volatilité : la notion de volatilité désigne l'ampleur des variations du cours du fonds de placement. Une volatilité élevée signifie que la probabilité que le cours du fonds de placement augmente ou baisse sensiblement pendant une période relativement courte est plutôt élevée. La volatilité est déterminée au moyen de l'écart-type.

Morningstar calcule l'écart-type à l'aide des returns mensuels des cinq dernières années, ou depuis le lancement du fonds. L'écart-type est déterminé en appliquant la formule standard de calcul de l'écart-type ramenée à une période d'un an. Dans ce cas, cette formule mesure la répartition des rendements par rapport au rendement moyen. Si le rendement moyen est de 5% et l'écart-type de 10%, le rendement se situera entre -15% et 25% (plus et moins deux écarts-types) dans 95% des cas.

Rendement YTD : le rendement YTD (= year-to-date) correspond au rendement du fonds depuis le début de l'année en cours.

Source: Morningstar Direct

DYNAMIC MULTI FUND: ANALYSE DE DURABILITÉ

Fiche mensuelle | Return Date: 3/31/2024

Intégration de critères de durabilité dans le processus d'investissement

La durabilité est au cœur de tous vos investissements chez P&V. Tous les fonds profilés sont soumis à l'article 8 du règlement SFDR (règlement EU pour plus de transparence sur la finance durable). Cela veut dire que votre investissement contribue activement aux aspects environnementaux et sociaux via ses investissements sous-jacents, ou poursuit des objectifs spécifiques de durabilité. Un autre critère : les entreprises dans lesquelles nos investissements sont effectués doivent démontrer une bonne gouvernance.

Cette intégration ESG (Environment Social Governance) est la base de tous les fonds proposés par P&V. P&V souligne ainsi sa conviction : n'investir que dans des portefeuilles durables permet d'obtenir de meilleurs rendements en fonction du risque.

Morningstar Sustainability score

Sustainability Rating

Corporate Sustainability Contribution	Sovereign Sustainability Contribution
97%	3%
Relative to Category	Sustainable Investment
Aggressive Allocation	Yes

Current Sustainability Scores based on 94% of corporate AUM and 100% of sovereign AUM. Sustainability Score and Rating as of 1/31/2024. Portfolio as of 1/31/2024. Sustainalytics provides issuer-level ESG Risk analysis used in the calculation of Morningstar's Sustainability Scores. Sustainable Investment mandate information is derived from the fund prospectus.

Score de risque de durabilité

Portfolio Date: 1/31/2024 Global Category: Aggressive Allocation

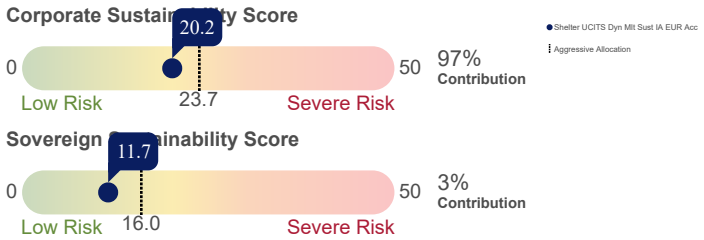

Score de risque de durabilité - explication

Un score inférieur indique un risque ESG plus faible ou, en d'autres termes, une exposition moindre aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui représentent un risque financier significatif:

0-10: risque négligeable
10-20: faible risque
20-30: risque moyen
30-40: risque élevé
40+: risque extrême

Investissements controversés (%)

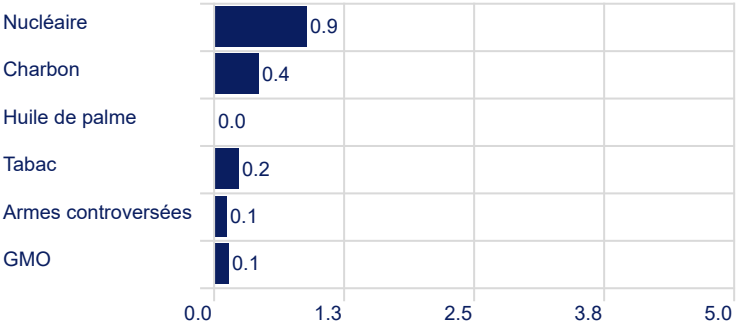

ESG Score de risque

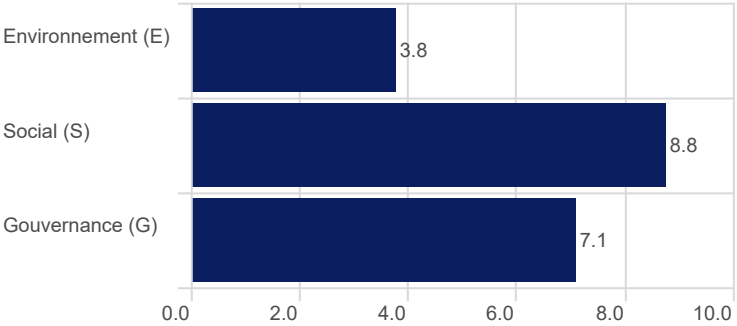

Investissements dans les énergies fossiles

Le pourcentage de l'actif du fonds impliqué dans les énergies fossiles. Les entreprises qui tirent au moins 5% des revenus totaux de l'extraction de charbon thermique, de la production de charbon thermique, de la production et de la production de pétrole et de gaz sont incluses. Les entreprises qui réalisent au moins 50% de leurs ventes de produits et services pétroliers et gaziers sont également incluses.

ESG Score de risque - explication

Les scores de risque ESG mesurent la mesure dans laquelle la valeur économique d'une entreprise peut être mise en danger en raison de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le risque présenté représente l'exposition à des risques non gérés, compte tenu de la gestion de ces risques par une entreprise.

Les scores de risque sont indiqués par un nombre compris entre 0 et 100, bien que la plupart des scores soient compris entre 0 et 25.

Source: Morningstar Direct